



**2. LECTURE ET APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**  
**RÉSOLUTION N°259.25**

IL EST PROPOSÉ PAR : M<sup>me</sup> Janye Tremblay

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la Municipalité de Saint-Charles-de-Bourget adopte l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire.

**3 ADOPTION DU RÈGLEMENT N°437.25 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 500 000 \$ ET UN EMPRUNT DE 500 000 \$ POUR L'ACQUISITION D'UN CAMION 10 ROUES;**  
**RÉSOLUTION N°260.25**

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Charles-de-Bourget doit assurer la sécurité sur son réseau routier et remplir ses obligations contractuelles envers le ministère des Transports et de la Mobilité durable, notamment en matière de déneigement;

ATTENDU QUE l'un des camions 10 roues de la Municipalité est hors d'usage et irréparable à coût raisonnable;

ATTENDU QUE le remplacement de ce véhicule est essentiel pour le bon fonctionnement des services municipaux, notamment pour le déneigement hivernal et les travaux de voirie estivaux;

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite procéder à l'acquisition d'un nouveau camion 10 roues par voie d'appel d'offres public;

ATTENDU QUE l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 7 juillet 2025 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance;

IL EST PROPOSÉ PAR : M<sup>me</sup> Sylvie Brassard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la Municipalité de Saint-Charles-de-Bourget adopte le règlement n°437.25 décrétant une dépense de 500 000 \$ et un emprunt de 500 000 \$ pour l'acquisition d'un camion 10 roues et ses équipements.

**12. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question n'a été posée.

**13. LEVÉE DE LA SÉANCE**

IL EST PROPOSÉ PAR : M<sup>me</sup> Sylvie Brassard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la séance soit levée à 16 h55.

M. Marc Lavoie  
Maire

Mme Myrienne Bouchard  
Directrice générale et greffière-trésorière